

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

BILAN DE 2020 à 2022

Calitom - GrandAngoulême - Grand Cognac

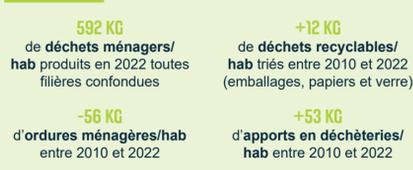
ÉTAT DES LIEUX DES DÉCHETS EN CHARENTE

Après 2 ans marqués par l'impact du COVID sur les modes de consommation et de production des déchets, l'année 2022 connaît un retour à la normale des tonnages produits sur le territoire. Tous les flux sont en baisse : les ordures ménagères, la collecte sélective, le verre ainsi que les apports en déchèterie.

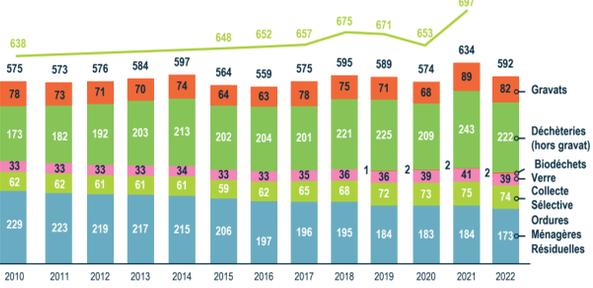
DÉCHETS COLLECTÉS SUR LE DÉPARTEMENT EN 2022



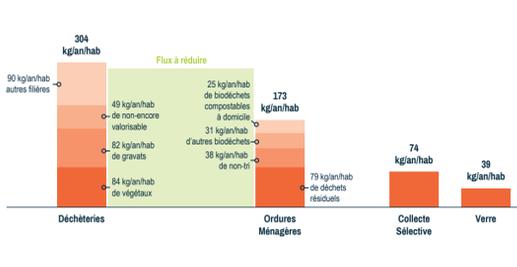
CHIFFRES CLÉS



ÉVOLUTION DES RATIOS DE DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS, EN CHARENTE SUR LA PÉRIODE 2010/2022 EN KG/AN/HAB



CARACTÉRISATIONS ET RATIOS DE DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTÉS, EN CHARENTE, EN 2022



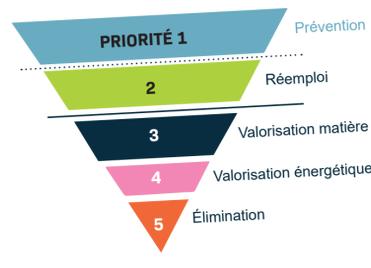
LES ACTIONS DU PROGRAMME CHARENTAIS J'AGIS POUR RÉDUIRE

Depuis son lancement en 2020

Un plan de **50 actions** pour atteindre en 2025 **473 kg/hab/an**

MOINS DE DÉCHETS UN OBJECTIF FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION

Les réglementations européennes et nationales ont fixé pour les prochaines années des objectifs forts de réduction des déchets. La directive européenne de 2008 sur les déchets donne la priorité aux actions de prévention avant toute autre solution.



LA LOI AGECE « ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE » DE 2020

Cette loi vise à sortir du plastique jetable, à mieux informer les consommateurs, à lutter contre le gaspillage, à inciter le réemploi solidaire, à agir contre l'obsolescence programmée et à mieux produire. Parmi les objectifs :

- la généralisation du tri des déchets alimentaires au 31 décembre 2023,
- -50% de gaspillage alimentaire,
- -15% de Déchets Ménagers et Assimilés et -5% de Déchets d'Activité Economique,
- 90% des bouteilles plastiques collectées en 2029,
- l'enfouissement des déchets produits limités à 10% en 2035.

LA LOI FINANCE DE 2019

Pour inciter à la réduction des déchets, la Loi de Finance 2019 prévoit une forte hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes de 25 € la tonne enfouies en 2020 à 65 € la tonne en 2025.

8 ENJEUX DÉFINIS, TOUTES FILIÈRES CONFONDUES POUR

- Réduire l'enfouissement et optimiser le recyclage
- Limiter les apports en déchèterie (végétaux, tout-venant...)
- Financer et dynamiser les projets de prévention
- Sensibiliser le plus grand nombre



MOINS D'ERREURS DE TRI DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

- 15 000 rencontres en porte à porte des ménages et des élus,
- 236 communes dotées de matériels de tri, de supports illustrant les consignes de tri et ayant mis en place une caution verte dans leur contrat de location de salles,
- 1/4 des charentais collectés tous les 15 jours pour les ordures ménagères,

LA COLLECTE EN SACS TRANSPARENTS : OUTIL DE SENSIBILISATION

Au vu des résultats obtenus par les 15 000 foyers test, les futurs schémas de collecte vont privilégier la collecte des ordures ménagères en sacs transparents tous les 15 jours et la collecte sélective toutes les semaines.



- généralisation de la redevance spéciale à tous les gros producteurs,
- 118 cimetières accompagnés dans le tri et le compostage.

Tarifification incitative : Le principe n'est pas retenu pour le moment. Il sera réévalué à l'issue des résultats du nouveau schéma de collecte.

MOINS DE BIODÉCHÈTES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

- un plan média départemental 2020/2024 : presse, radio, web... sur le tri des déchets alimentaires,
- la moitié des charentais équipés d'une solution de compostage de proximité,
- 36 800 composteurs et lombricomposteurs fournis,
- 154 sites de compostage partagé installés dans les communes (+52%),
- 15 collèges, lycées et structures de formation accompagnés dans la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- 18 communes de GrandAngoulême dotées d'une collecte des biodéchets en abri bacs (615 bornes en place).

MOINS DE TEXTILES SANITAIRES DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES

- 44 000 € d'aides à l'acquisition de couches, lingettes... versées*,
- 20 000 € de soutiens aux lieux de multi-accueil,
- 68 kits de sensibilisation à l'usage de protections hygiéniques réutilisables remis aux infirmières des collèges charentais,
- 7 crèches équipées en couches lavables.

MOINS D'EMBALLAGES

- 10 560 stop-pub posés sur les boîtes aux lettres,
- 8 000 sacs à vrac réutilisables distribués lors d'actions de sensibilisation,
- 860 stickers "Ici, on accepte les contenants propres" posés dans les commerces de proximité,
- 16 animations autour de l'achat en vrac et de la loi AGECE.

PLUS DE RÉEMPLOI DE BIENS ET DE MATÉRIAUX

- 27 lieux de réemploi en activité sur le département et 6 en déchèteries,
- acquisition d'un lieu de prévention au Gond- Pontouvre pouvant proposer une recyclerie, des ateliers de réparation... lauréat de l'appel à projet 3R de l'Ademe et de la Région Nouvelle Aquitaine (investissement : 960 K€),
- soutien des associations de réparation : Cycl'office, Ça répare, Avril... ,
- 109 ateliers de sensibilisation à Calitorama en 2022 (810 participants),

LA MODERNISATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

Tous les sites seront à terme équipés d'une zone de réemploi et de toutes les filières de valorisation existantes.

- Sur la période, la recyclerie 2022, 5 et 200 tonnes détournées entre 2020 et 2022 par Emmaüs, la recyclerie Avil et La Boutique Calitom.
- création d'une plateforme de réemploi pour les professionnels en cours.

VERS UNE VALORISATION LOCALE ET IN SITU DES VÉGÉTAUX

- 24 agriculteurs partenaires valorisent l'intégralité des végétaux apportés en déchèteries (19 800 tonnes/an),
- 23 700 € de soutiens à la valorisation des végétaux versés aux charentais*,
- partenaires : les Jardiniers Charentais, les Compagnons du Végétal, les Jardins Respectueux, les Jardins d'Isis... ,
- adhésion à Clean4Green la plateforme de signalement des dépôts sauvages pour les 364 communes du département.

PLUS DE PARTENARIATS ET D'ACCOMPAGNEMENT DE STRUCTURES

- 33 entreprises accompagnées dans le Pacte Efficacité Matière (411 tonnes de déchets évitées et 490 tonnes valorisées).

SOUTIENS AUX ACTIONS DEPUIS 2020



PLUS DE SENSIBILISATION DES CHARENTAIS AUX ENJEUX DE LA PRÉVENTION

- 160 familles suivies dans un programme «Vers le zéro déchet»,
- 71 animations réalisées dans 15 collèges (1 340 collégiens sensibilisés),
- 4 éditions/an du magazine départemental Alternatives (189 500 ex.),
- création d'un site internet départemental jagispourreduire.com dédié à la prévention (budget 20 240 €) et d'un page instagram,
- 15 000 visiteurs accueillis sur les sites d'Attrion et Valoparc depuis 2020,

Élèves ayant visité Attrion et Valoparc depuis 2020			Budget programme pédagogique 2020/2024
Calitom	GrandAngoulême	Grand Cognac	
7 270	6 170	3 380	220 000 €

- une plateforme web dédiée aux demandes de subventions des ménages,
- 2 festivals zéro déchet sur le centre de tri (2021/2022 : 21 associations charentaises exposées, 620 visiteurs et 1 200 scolaires).

L'ACTION DE PROXIMITÉ

11 conseillers de proximité	13 animateurs de prévention	36 référents de site de compostage	8 maîtres composteurs	17 guides composteurs sur le terrain
-----------------------------	-----------------------------	------------------------------------	-----------------------	--------------------------------------

interviennent tous les jours sur le département pour promouvoir et accompagner le changement de comportement.



*UN BUDGET DE 123 000 € D'AIDES FINANCIÈRES AU CHANGEMENT DE PRATIQUE POUR

- l'achat de changes lavables pour les particuliers et assistantes maternelles,
- l'achat de protections hygiéniques réutilisables,
- l'achat de lingettes réutilisables,
- l'achat de poulaillers,
- l'achat d'essences d'arbustes à croissance lente,
- l'arrachage de haies de thuyas, lauriers ou cyprès,
- les prestations de broyage et l'achat de broyeur.

www.jagispourreduire.com/actus/outils/soutiens-financiers/

ÉLABORATION DU PROGRAMME DE PRÉVENTION CHARENTAIS J'AGIS POUR RÉDUIRE 2020-2025

L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Pour une visibilité départementale et une action homogène forte Calitom coordonne le programme et J'agis pour Réduire sur l'ensemble de La Charente.

Sur le plan opérationnel, Calitom, GrandAngoulême et Grand Cognac disposent de leur propre service et équipes de prévention afin de déployer les actions de terrain sur leur territoire.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE COORDINATION DES ACTIONS

Le Comité -20% déchets est l'instance coordinatrice du programme. Il est composé de 16 élus représentants l'ensemble des territoires charentais chargés de programmer, planifier et organiser les actions de prévention du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) adopté par la collectivité en mars 2020.

BUDGET J'AGIS POUR RÉDUIRE

Les actions et investissement sont financés par le budget de Calitom qui prévoit un tarif prévention lié au service et aux habitants desservis. Ce budget est appelé auprès des collectivités par les appels à contribution et auprès des administrés par la taxe ou la redevance des ordures ménagères.

4% DU BUDGET DE CALITOM CONSACRÉ AUX ACTIONS DE PRÉVENTION DES DÉCHÈTES

- 2 M € TTC de fonctionnement en 2022
- 1,25 M € TTC d'investissement en 2022

UNE COMMISSION CONSULTATIVE D'ÉLABORATION ET DE SUIVI DU PLPDMA

Afin d'évaluer et réajuster le programme, tous les ans, les acteurs charentais de la prévention se réunissent afin d'évaluer les résultats obtenus et organiser les idées et actions à venir. Cette commission regroupe :

- des associations (Charente Nature, Les Jardins Respectueux, Régalaide...)
- des professionnels (Suez Environnement, Veolia, Azura...)
- les élus des collectivités (Calitom, GrandAngoulême, Grand Cognac, CDC du Rouillacais, Comité -20%)
- des représentants institutionnels (région Nouvelle-Aquitaine, Ademe, Dreal, CCI, CMA, Chambre d'Agriculture, Soltena, Éducation Nationale).